



Développement

Les résultats 24 25

Nombre de licences du club par catégorie (Calculé le 03/05/2025 à 10:29:53)

Saison	- de 26 ans			26 ans et plus		Total (hors jeunes)
	Jeunes (scolaires + primaires)	Cadet	Juniors	Adultes	Seniors	
2022/2023	103	11	5	258	2 304	2 578
2023/2024	162	11	8	247	2 301	2 567
2024/2025	213	15	4	235	2 313	2 567

Total (avec jeunes)	Evolution club	Total comité	Evolution comité	Total FFB	Evolution FFB
2 681		2 681		75 168	
2 729		2 729	+1.79%	79 803	+6.17%
2 780		2 780	+1.87%	77 257	-3.19%

En cours



- 14 clubs ont atteint l'objectif (10% de recrutement)
- 16 clubs n'ont pas créé de nouvelle licence



Formation nouveaux licenciés

- Afin de préparer la saison 25 26 une **formation des bénévoles** sera dispensée par la FFB le **10 juin** à la maison du Bridge.
- Le rôle d'initiateur adulte a été créé en début de saison. Il permet de dispenser les premiers cours de l'université du Bridge à destination des débutants.
- Les présidents de club peuvent attribuer ce rôle dans la base FFB ce qui donnera un accès au contenu de la formation
- A ce jour 5 clubs seulement ont désigné des initiateurs adultes.



LES NOUVEAUX PRINCIPES RELATIFS À L'ENSEIGNEMENT EN RESUMÉ

1. **Tout licencié peut désormais enseigner en club.** Les agréments, qui étaient auparavant des autorisations pour enseigner, sont aujourd'hui la reconnaissance de la FFB d'une compétence pour enseigner à un niveau donné (l'initiation pour le Moniteur, le perfectionnement pour le Maître-Assistant, la compétition pour le Professeur).
2. **Les enseignants non agréés sont les "Initiateurs adultes". Ils ont les mêmes devoirs que les enseignants agréés :** suivre les programmes d'enseignements de l'Université du Bridge, licencier les élèves dès la première année, informer les élèves des événements organisés pour eux (CFEB, SDE, Challenge, épreuves de comité dédiées...), accepter les visites de l'APR et avoir un comportement par ailleurs irréprochable. Ils exercent avec l'accord et sous la responsabilité entière du Président de leur club.
3. **Ils sortent de la "clandestinité" !** Ils doivent être déclarés par un administrateur de leur club sur le site FFB, tout comme les horaires de leurs cours.
4. **Ils sont accompagnés pas à pas par l'Université du Bridge,** notre objectif étant de limiter les 50% d'abandons de débutants à cause d'erreurs pédagogiques faites par des personnes non formées. D'abord, les "Livres du maître" du programme *Le Bridge Français* leur seront offerts par la FFB, selon les mêmes modalités que pour les Moniteurs. D'autre part, pour chaque leçon d'initiation sera produite une courte vidéo d'une quinzaine de minutes qui présente les principaux pièges pédagogiques à éviter. Ils pourront la visionner avant d'animer leur séance de cours. Vous pouvez découvrir ici les premières vidéos, déjà à disposition [dans l'espace formation du site FFB](#) :
 - [Introduction](#)
 - [Séance 1](#)
 - [Séance 2](#)